Grand Poitiers renouvelle son aide financière à l'achat d'un vélo à assistance électrique

lundi 29 avril 2019, par lpe

Pour compléter l'offre de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) de Cap sur le Vélo et augmenter le nombre de personnes utilisant des VAE pour se déplacer au quotidien, Grand Poitiers propose une aide financière pour l'achat d'un VAE : « le chèque VAE ». L'opération 2019 est ouverte à compter du lundi 29 avril 2019.

Réduction de 25%

Ce chèque VAE permet de bénéficier d'une réduction de 25% du coût d'achat TTC d'un VAE, plafonné à 250€ TTC, auprès des vélocistes ayant conventionné avec Grand Poitiers (liste exhaustive à demander auprès de Cap sur le Vélo).

Comment obtenir le chèque VAE et faire valoir la réduction ? Les conditions à remplir :
- Résider dans Grand Poitiers
- Avoir 18 ans ou +
- 1 seul chèque VAE par foyer
- Etre une personne physique (les personnes morales ne peuvent pas en bénéficier)

Les démarches à effectuer : Pour accomplir les formalités nécessaires au retrait du chèque VAE, se munir des pièces justificatives suivantes : carte d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois (au même nom que la carte d'identité) et se rendre :
- pour les habitants de Poitiers : à **l'agence CAP sur le Vélo**, localisée au Pôle d'Echanges Multimodal (Toimaï). La délivrance des chèques VAE se fait de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h.
- pour les autres sur Grand Poitiers, dans les mairies de leur commune, en dehors des mairies de Poitiers.

Se présenter chez un des vélocistes partenaires du dispositif (liste exhaustive fournie par Cap sur le vélo) pour acheter un VAE, **dans les 2 mois qui suivent la délivrance du chèque VAE**.
Le Chèque VAE doit obligatoirement être retiré **avant l'acte d'achat**. Si vous disposez d'un chèque mais que vous ne l'utilisez finalement pas, merci de bien vouloir le retourner à CAP sur le Vélo.

Intérêts et garanties du dispositif

Le cadre de conventionnement entre Grand Poitiers et les partenaires du dispositif, garantit :
- Des VAE conformes aux normes en vigueur
- Un SAV en magasin couvrant des prestations d'entretien courant et des réparations
- Des prix du marché

Appel à partenaires

La liste des vélocistes partenaires n’étant pas close, toute enseigne intéressée pour devenir partenaire de Grand Poitiers dans le dispositif d’aide à l’achat de VAE, est invitée à prendre contact avec Grand Poitiers aux coordonnées suivantes :
Direction Mobilités de Grand Poitiers, direction.mobilites@grandpoitiers.fr, 05 49 30 20 94